



PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Séance du 11 juin 2020 -

Etaient présents :

M. CADILHON, M. CASENAVE, Mme DURRANS, M. LAGORCE, Mme LAURENT, Mme LERIQUE, Mme ONG VAN CUNG, Mme BOUCHIBA-FOCHESATO, M. KATUSZEWSKI, M. LABARBE, M. LE BOURDONNEC, Mme MELLAC, M. PICHON, Mme SION-JENKIS, M. ARCELIN, M. FEYTOUT, Mme LEBRAUD, Mme RAHOU, Mme BASKA, M. DAGNEAU, M. D'INCA, Mme FRAISE, M. HELVERT, Mme LUIJTEN, Mme MENUT-DUPE, M. WEIDMANN, M. IUNGMANN, Mme ROUX-LABAT.

Etaient représentés :

M. BAILLON, Mme ROUMANOS, Mme LESPINET-NAJIB.

Etaient invités :

Mme LE COZ THOUVAIS, M. VALAT.

Mme Mellac excuse l'absence de M. Larré et ouvre la séance à 10h00. Elle remercie les membres de La CFVU de leur participation à cette séance organisée en visioconférence. Elle demande à chacun de bien se présenter pour toute prise de parole.

Elle informe les membres du report des points concernant la présentation de la commission vie étudiante et les conventions de formation.

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Nombre de membre présents | 28 |
| Nombre de membres représentés | 3 |

I/ PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 MAI 2020

En l'absence de remarques, Mme Mellac propose de passer au vote.

Résultat du vote :

| | |
|----------------------|----|
| Votants : | 31 |
| Suffrages exprimés : | 31 |
| Pour : | 31 |

➡ **La CFVU adopte le procès-verbal de la séance du 29 mai 2020.**

II/ MISE EN PLACE DU BUREAU DE LA CFVU

Mme Mellac rappelle que le bureau de la commission de la formation de la vie universitaire est composé de 15 membres désignés par la CFVU en son sein.

- 6 enseignants (3 relevant du collège A et 3 relevant du collège B),
- 6 étudiants,
- 2 personnels BIATSS
- 1 personnalité extérieure.

Le bureau est chargé d'examiner les principales questions soumises à la CFVU (en particulier, le calendrier universitaire, le règlement des études, les modalités de contrôle des connaissances) et de préparer les travaux de celle-ci.

Il peut aussi être chargé l'instruction d'un dossier particulier.

Le mandat des membres du Bureau de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique est de 4 ans pour les personnels et de 2 ans pour les étudiants.

Tout membre du Bureau de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique qui perd sa qualité de membre du conseil qui l'a désigné doit être remplacé au sein de la commission pour la durée du mandat restant à courir.

Proposition de composition

| Collège | Nombre par collège | Noms |
|-------------------------|--------------------|--|
| Collège A | 3 | Jean-François Baillon (Montaigne Autrement) Stéphanie Durrans (Montaigne en Partage) Florence Lérique (Montaigne Autrement) |
| Collège B | 3 | Emmanuel Labarbe (Montaigne Autrement) Karin Sion-Jenkis (Montaigne en Partage) Rayya Roumanos (Montaigne en Partage) |
| Usagers | 6 | Etudiants Bordeaux Montaigne = Lorelei Menut-Dupé (UFR Humanités) Léa Bouzou (UFR STC) Corinne Luijten (UFR Langues) Antoine Weidmann (UFR Humanités) Etudiant UNEF = Anthony Couto Da Cruz Etudiant « Étudiant.e.s En lutte » Florian d'Inca-Lalanne |
| BIATSS | 2 | David Arcelin (UNSA) Sylvie Rahou (SNASUB-FSU) |
| personnalité extérieure | 1 | Véronique Lespinet-Najib |

M. Cadilhon regrette que la liste Ensemble ne soit pas représentée au bureau.

Mme Mellac souligne que la liste Ensemble représente seulement 6% de la CFVU, il paraît difficile de qu'elle soit représentée au bureau.

Mme Laurent regrette que la pluralité ne soit pas manifeste au sein de cette commission et pense qu'une fusion des listes aurait permis une meilleure représentativité.

Mme Mellac propose de passer au vote.

Résultat du vote :

| | |
|----------------------|----|
| Votants : | 31 |
| Suffrages exprimés : | 31 |
| Contre : | 1 |
| Pour : | 30 |

➡ **La CFVU approuve la composition du bureau de la CFVU.**

III/ VOTE DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

Mme Mellac présente le **calendrier universitaire général 2020-2021**. Elle signale que ce calendrier a été préalablement discuté en CDUFRI, il est similaire en nombres de semaines à celui de l'année 2019-2020.

- Prérentrée : 7 septembre 2020
- Semestre 1: 14 septembre - 18 décembre 2020 (13 semaines)
- Examens terminaux semestre 1 : 4 – 16 janvier 2021
- Semestre 2: 18 janvier – 16 avril 2021 (12 semaines)
- Examens terminaux semestre 2 : 26 avril – 11 mai 2021
- Examens terminaux session 2 : 16 - 30 juin 2021

Elle présente ensuite le calendrier des formations en Evaluation Continue Intégrale (ECI).

Ce dispositif testé pour un nombre réduit de formations lors de l'année 2019-2020 sera étendu à de nouvelles formations dès la rentrée 2020-2021.

Elle rappelle que ce calendrier permet l'organisation d'un plus grand nombre d'évaluations réparties tout au long du semestre et que le principe de seconde chance est organisé dans le cadre du contrôle continu intégral. Ce calendrier est calé sur le calendrier général des examens :

- Semestre 1 : 14 septembre 2020 - 16 janvier 2021 (15 semaines)
- Semestre 2 : 18 janvier – 29 mai 2021 (17 semaines)

Mme Lebraud se dit très surprise du calendrier général présenté. Elle signale l'organisation d'une réunion préparatoire avec les responsables administratifs des UFR, l'ancien VP CFVU M. Ballesta et les membres de la Direction de la Scolarité. Cette réunion avait fait émerger une seconde version du calendrier permettant un temps de préparation des examens plus tenable.

En l'état, elle dit ne pas pouvoir voter favorablement la proposition de calendrier.

M. Valat signale une marge de manœuvre sur les deux premiers jours de juillet permettant un délai de gestion supplémentaire pour l'organisation des examens de session 2.

Il rappelle que le choix porté par les enseignants sur les modalités de contrôle des connaissances aura un fort impact sur l'organisation envisagée et souligne l'importance de réduire le nombre d'évaluations terminales.

Mme Mellac évoque l'intérêt des formations pour l'ECI. Il faut dès à présent repenser l'organisation des examens en fonction des modalités de contrôle des connaissances.

Mme Ong Van Cung confirme l'attachement de beaucoup de formations au contrôle terminal. En philosophie, seul le semestre 1 de la L1 sera proposé en contrôle continu.

Mme Lebraud signale que la plage d'examen du semestre 2 est beaucoup trop importante. Les oraux pourraient être remontés de 2 jours permettant un temps de correction supplémentaire aux enseignants. Elle alerte sur le manque de temps laissé à la préparation des examens de session 2 et rappelle que l'élaboration du calendrier des épreuves en surbooking est plus complexe. Elle estime que le délai de convocation des étudiants est trop court.

Mme Mellac précise que ce calendrier pose les cadres généraux, que la plage indiquée montre l'extension maximale des examens et que si l'on peut réduire la période, cela sera fait. Elle signale sa volonté auprès de Mme Lebraud de consacrer du temps à l'organisation des examens et propose de sanctuariser les 1 et 2 juillet comme période d'examen afin de permettre un gain de 2 jours supplémentaires.

Mme Lebraud répond que cette proposition ne résout pas le problème du début de la session d'examen du second semestre. Elle ne votera le calendrier que si la période du 16 au 18 juin est réservée au CC et que les CT ne débutent qu'à partir du 21 juin.

Mme Mellac pense que les évaluations en présentiel pourraient débuter le lundi 21 juin. Elle réitère son attention portée à la bonne organisation des examens.

M. Valat évoque des projections menées sur le monde d'avant la COVID-19. Si les conditions sanitaires n'évoluent pas, il faudra de nouveau repenser l'organisation des examens.

Mme Laurent craint que le débordement sur le mois de juillet ne pénalise les étudiants.

Mme Durrans souligne la part importante d'oraux en session 2 et que compte tenu du nombre de présents lors de la session de rattrapage, cela ne concernera qu'un nombre restreint d'étudiants.

Mme Rahou appuie Mme Lebraud sur le problème posé par la contraction du temps de préparation de la seconde session.

M. Le Bourdonnec pense que peu de contrats de travail débutent en cour de semaine, le débordement des examens en juillet ne devrait donc pas pénaliser les étudiants.

Mme Menut-Dupé ne partage pas ce point de vue : les étudiants quittent leur logement au plus tard à la fin du mois de juin et les contrats saisonniers débutent sur le plan comptable dès le 1^{er} juillet.

M. Dagneau rappelle que les bourses sur critères sociaux ne sont pas versées aux étudiants au mois de juillet et que les baux des logements CROUS se terminent en fin de mois. Il propose, afin de ne pas pénaliser les étudiants, de réserver ces deux jours pour des épreuves organisées à distance.

Mme Mellac se dit favorable à la proposition faite par M. Dagneau et acte l'extension sur les deux premiers jours de juillet en veillant à ne pas pénaliser ni étudiants, ni personnels. Elle propose un travail de mise à plat de l'organisation des examens et modalités de contrôle des connaissances afin de limiter la pression sur le bureau des examens.

Mme Ong Van Cung pense qu'il faut laisser le plus d'aisance de travail possible au bureau des examens et évoque les résistances d'un certain nombre de collègues face à la plateforme E-Campus.

Mme Sion-Jenkis se félicite de la suppression des semaines A et B sur le document de travail. Au sein de l'UFR Humanités, certaines formations se disent favorables à l'ECI en fonction du régime d'étude et souhaitent opter pour ce calendrier uniquement pour les étudiants en régime général.

Mme Mellac pense que cette double organisation pourrait peser sur les collègues en charge de la formation.

M. Valat précise que beaucoup d'universités prévoient une organisation par type de profil étudiant et une session de rattrapage allégée.

Il souhaite qu'un travail sur l'allègement de la session 2 soit mené et qu'une part plus importante de l'oral soit envisagé par les formations.

Mme Sion-Jenkis partage la position de M. Valat. Il convient d'alléger cette session tout en tenant compte des spécificités de certaines formations.

M. Arcelin souhaite des précisions concernant la semaine de prérentrée et l'organisation des réunions pédagogiques.

Il demande que les propositions faites par Mmes Mellac et Lebraud concernant les périodes d'examens en distanciel soient clairement inscrites dans le procès-verbal.

Mme Mellac dit qu'il est prévu d'accueillir les étudiants des licences générales par petits groupes pendant des journées de pré-rentrée qui commenceront le 7 et se dérouleront jusqu'au 21 septembre. Les amphis donnant sur la cour extérieure (amphis Lefèvre et Papy, B400, C200 et Maison des étudiants) pourront accueillir les réunions de rentrée des autres néo-entrants, LPro et Masters notamment, afin qu'ils ne croisent pas les cohortes de L1.

Ainsi, les bâtiments principaux du campus de Pessac seront peu disponibles pour les cours cette semaine-là et les premières séances devront être décalées vers la semaine du 21 septembre (la même semaine que le début des TD) ou assurés selon d'autres modalités.

Mme Durrans craint que le passage au contrôle continu intégral soit une catastrophe pour les collègues PRAG ou PRCE qui assurent 15h de cours par semaine avec des groupes de 40 à 45 étudiants, ce qui représente 600 copies à corriger à l'issue des 6 premières semaines de cours. Elle voit mal comment tenir le rythme et pense qu'une 13^{ème} semaine au semestre 1 serait vraiment utile. Cette question se pose également pour les chargés de cours du site d'Agen.

La surcharge de travail demandée à ces collègues pourrait se traduire un désengagement des vacataires l'année prochaine, alors que ces formations ne peuvent fonctionner sans leur concours.

Mme Mellac répond que les formations en continu intégral bénéficient d'un calendrier plus étendu qui permet une adaptation du rythme de formation.

Mme Durrans évoque l'opposition farouche des collègues à l'ECI qui déplace le travail effectué par le bureau des examens sur les collègues des UFR.

Mme Mellac souligne que les principales difficultés rencontrées par le département de géographie, formation pilote en 2019-2020 résidaient dans l'organisation des UE mineures organisées en contrôle terminal.

Mme Laurent pense qu'organiser des épreuves mutualisées afin d'évaluer plusieurs UE au sein d'une même épreuve permettrait d'alléger la charge de travail des collègues.

Mme Mellac présente enfin un calendrier hybride entre les deux calendriers précédemment présentés permettant aux formations d'organiser le semestre 1 en contrôle continu intégral et un semestre 2 en contrôle terminal avec une session de rattrapage.

La logique de ce calendrier est de permettre une organisation palliant les éventuelles difficultés liées à la crise sanitaire au premier semestre.

Mme Sion-Jenkis demande pourquoi ne pas permettre un modèle similaire du semestre 1 au semestre 2.

Mme Mellac propose alors à ces formations de passer à l'ECI dans ce cas-là.

Mme Sion-Jenkis souligne la volonté des formations de centraliser et formaliser la seconde chance dans une session d'examens.

M. Cadilhon se déclare d'accord avec Mme Sion-Jenkis. Le temps dévolu aux enseignements se trouve trop lourdement impacté par le nombre d'évaluations à mettre en oeuvre ; L'organisation liée à l'ECI obligerait à consacrer trois séances pour l'organisation des évaluations : deux séances d'évaluation en contrôle continu et une de rattrapage.

M. Valat se dit favorable à la proposition de Mme Sion-Jenkis qui implique une modification du règlement de l'ECI.

Mme Mellac dit que cette proposition implique la création d'un nouveau calendrier avec une similarité entre les deux semestres.

M. Valat rappelle que la communication faite aux étudiants concerne les dates de début et fin d'année universitaire, les pauses pédagogiques et de fermetures administratives, les périodes d'examen.

Mme Laurent demande pourquoi organiser un rattrapage au semestre 1 alors que les semestres sont compensables entre eux.

M. Dagneau signale que la proposition faite par Mme Sion-Jenkis est également celle portée par les étudiants.

Il alerte toutefois sur l'importance d'afficher dès le début de l'année la semaine d'évaluation réservée aux dispensés afin de permettre aux étudiants de s'organiser au mieux.

Mme Mellac pense qu'il est important que chaque formation réfléchisse afin de tenir compte des contraintes des étudiants dispensés.

Mme Lebraud revient sur l'importance de ne débiter les écrits terminaux de session 2 qu'à partir du 21 juin afin de tenir les délais de préparation entre la session 1 du second semestre et la session de rattrapage.

Mme Mellac propose de passer au vote en ajoutant les mentions suivantes :

- les 1^{er} et 2 juillet seront consacrés à des examens en distanciel,
- les 2 premiers et les 2 derniers jours de la session 1 du semestre 2 seront réservés à des examens en distanciel,
- la modification du calendrier de l'ECI proposant une configuration similaire entre les deux semestres.

Résultat du vote :

Votants : 31

Suffrages exprimés : 31
 Contre : 2
 Pour : 29

➡ **La CFVU approuve le calendrier universitaire 2020-2021.**

IV/ VOTE DES CALENDRIERS SPÉCIFIQUES 2020-2021

Mme Mellac présente le calendrier des certifications CLES-CLUB Montaigne 2020-2021.

Session décembre 2020 :

| Vendredi 04 décembre 2020 | et | Vendredi 11 décembre 2020 |
|--|----|--|
| A partir de 8h30 CLES C1 Allemand CLES C1 Anglais CLES C1 Espagnol CLES C1 Italien | | 9h00 CLES B1 Allemand CLES B1 Anglais CLES B1 Espagnol CLES B1 Italien CLES B1 Portugais |
| | | 13h00 CLES B2 Allemand CLES B2 Anglais CLES B2 Espagnol CLES B2 Italien CLES B2 Portugais |

Session mai 2021 :

| Lundi 17 mai 2021 | Mardi 18 mai 2021 | Mercredi 19 mai 2020 | Jeudi 20 mai 2021 | Samedi 22 mai 2021 |
|---|---|---|---|--------------------------------|
| 9h00 CLES B1 Allemand CLES B1 Portugais* CLES B1 Polonais CLES B2 Arabe CLES B2 Italien CLES B2 Russe | 9h00 CLES B1 Italien CLES B1 Russe CLES B2 Anglais* CLES B2 Portugais CLES B2 Grec Moderne | 9h00 CLES B1 Arabe CLES B1 Grec Moderne CLES B2 Allemand CLES B2 Espagnol | A partir de 8h30 CLES C1 Allemand CLES C1 Anglais CLES C1 Espagnol CLES C1 Italien CLUB C1 Basque(Bayonne) | |
| 13h00 CLES 1 Anglais* CLUB B1 Catalan CLUB B1 Chinois CLUB B1 Tchèque | 13h00 CLES B1 Espagnol* CLUB B1 Occitan CLUB B1 Roumain CLUB B1 Suédois CLUB B1 Turc | 13h00 CLUB B1 Basque* CLUB B1 Coréen CLUB B1 Japonais CLUB B1 Serbo-croate CLUB B2 Occitan | | 14h00 CLUB B1 Serbe (Paris) |

*Sessions synchrones Agen, Bayonne, Pau

| Jeudi 8 avril 2021 |
|--------------------------|
| 9h00 |
| CLUB B2 Basque (Bayonne) |

Mme Mellac propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Votants : 31
 Suffrages exprimés : 31
 Pour : 31

➡ **La CFVU approuve le calendrier 2020-2021 des certifications CLES-CLUB Montaigne.**

Mme Mellac présente le calendrier 2020-2021 de l'École Doctorale :

| Année universitaire 2020/2021 | | |
|---|--|---|
| Contrats Doctoraux | Candidature (dossier Apoflux) | Du 5 mai au 12 juin 2020 |
| | Date limite dépôt des dossiers | 12 juin 2020 à 12h00 |
| | Auditions des Candidats | 6, 7 et 8 juillet 2020 |
| | Publication des résultats | Le 10 juillet 2020 |
| | Inscription administrative | Du 15 au 24 juillet 2020 |
| Admission en 1^{ère} année de doctorat | Demande d'admission en première année de doctorat : Candidature électronique | Du 20 août au 20 septembre |
| | Dépôt des dossiers de candidature Apoflux | Du 1 ^{er} au 28 septembre 2020 |
| | Commission d'admission | Les 13 et 14 octobre 2020 |
| | Publication des résultats | A partir du 16 octobre 2020 |
| Docteurs | Cérémonie de remise des diplômes | 7 octobre 2020 |
| Rentrée | Journée de rentrée de l'École Doctorale | 4 novembre 2020 |
| Inscription en doctorat | Inscription administrative en 1 ^{ère} année | Du 19 octobre au 19 novembre |
| | Demande de dérogation (doctorat + de 3 ans) | Du 25 mars au 29 mai |
| | Renouvellement d'inscription | Du 8 juillet au 22 octobre |

Mme Mellac propose de passer au vote.

Résultat du vote :

| | |
|----------------------|----|
| Votants : | 31 |
| Suffrages exprimés : | 31 |
| Pour : | 31 |

👉 **La CFVU approuve le calendrier 2020-2021 de l'École Doctorale.**

Mme Mellac présente le calendrier 2020-2021 du DEFLE.

Prérentrée : 11 septembre 2020

Premier semestre : 14 septembre – 18 décembre 2020

Tests en ligne : 2 – 13 décembre 2020

Second semestre : 22 janvier – 12 mai 2021

Tests en ligne : 17 – 28 mai 2021

Mme Mellac propose de passer au vote.

Résultat du vote :

| | |
|----------------------|----|
| Votants : | 31 |
| Suffrages exprimés : | 31 |
| Pour : | 31 |

➡ **La CFVU approuve le calendrier 2020-2021 du DEFLE.**

Mme Mellac signale que le calendrier du DAEU sera soumis au vote lors de la prochaine CFVU.

V/ NOUVEAU CALENDRIER DE LA CFVU

Mme Mellac signale l'organisation de la prochaine CFVU le 25 juin. Parmi les points à l'ordre du jour, une présentation de la lettre d'orientation de la rentrée, la présentation de la Commission Vie Etudiante et le vote du calendrier du DAEU.

Elle rappelle que le bureau de la CFVU se réunira le 2 juillet et le maintien de la CFVU du 9 juillet qui sera essentiellement centrée sur le règlement des études.

M. Le Bourdonnec demande si le règlement des études est également à l'ordre du jour du bureau CFVU.

M. Valat dit que cette question trouve pleinement place au sein de l'ordre du jour du 2 juillet.

VI/ QUESTIONS DIVERSES

Mme Sion-Jenkis souhaite qu'une vigilance soit portée sur le calendrier d'admission en première année de doctorat notamment en raison de la prolongation de l'année universitaire et du décalage des soutenances de master à fin septembre.

Elle remercie Mme Mellac du report de la présentation de la Commission Vie Etudiante permettant ainsi un vote en toute connaissance de cause.

En l'absence d'autres questions diverses, la séance est levée à 11H50.

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRE